

**Candidats à l'élection pour le premier collège d'Administrateurs :**  
**Candidats présentés par les groupes et les promotions**  
**4 candidats à élire dont 2 issus des groupes et 2 issus des promotions**

Les candidats présentés par leur groupe ou leur promotion, dont les noms figurent dans le tableau ci-après, soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur élection en qualité de membre du Conseil d'Administration pour le premier collège d'Administrateurs, pour une période de deux années prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des membres à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Chaque candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait exercer, dans les conditions prévues par la Loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

(\*) Présentation par ordre alphabétique selon le nom des candidats, avec tirage arbitraire de la 1ere lettre « P »

Diplôme	NrOrdre_Nom_Prénom (*)	Année Promotion	Groupe/ promotion représenté(e)	Pg. Document candidats Collège1
ECP	1_Pinton_Francois	79	GP-PROF	2-3
ESE	2_Sulzer_Jean-François	69	PROMOTION	4-6
ECP	3_Chollier_Bruno	81	GP-PROF	7-8
ECP	4_Lapras_Vincent	90	PROMOTION	9
ESE	5_Misheletti_Frédéric	96	GP-PROF	10-11